

Journal d'informations municipales de CHÂTILLON-EN-DIOIS Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

17^e édition de la "Fête aux plantes rares"

Elle se tiendra à Châtillon en Diois
le dimanche 8 septembre 2019
au Champ de Foire, de 9 heures à 18 heures

Vingt-cinq exposants, tous producteurs, viennent y présenter leurs spécialités : Cactées et plantes grasses, plantes carnivores, sédums, arbres et arbustes d'ornement, agrumes, oliviers, palmiers, érables japonais, variétés anciennes de plantes légumières, médicinales et fruitières (petits fruits, fraises, mûres, framboises, myrtilles, groseilles, etc.), plantes vivaces, graminées, plantes aquatiques et de bord d'eau, plantes de rocaille, rosiers anciens, plantes de serre, des graines artisanales etc.

On trouvera également : des produits naturels pour le bien-être (huiles, sels, soins, etc.), des plantes comestibles, des gommages magiques sur le thème des plantes, des tisanes, sirops et essences à base de plantes, de la poterie et de la vannerie.

Après les chiens et les cyclistes...

Il est important de rappeler qu'un chien doit être sous le contrôle de son maître.

"Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres."

Un arrêté municipal interdit la divagation des chiens à Châtillon.

Beaucoup de ces "amis" à 4 pattes sont paisibles et ne posent pas de problème. Cependant, on ne sait jamais. Par exemple, le Bouledogue anglais est un chien paisible, familial, peu sportif. Cependant il a

17^{ème} Fête aux Plantes Rares

Châtillon en Diois

Dimanche 8 septembre

Champ de Foire

De 9 heures à 18 heures

www.fetedesplantes-chatillonendiois.fr



Sans oublier un stand librairie consacré aux plantes, un stand dédié aux 10 Villages Botaniques de la Drôme, un stand de restauration rapide (pizzas, sandwichs, pâtisseries) et une buvette.

L'accès au champ de foire se fait moyennant une participation aux frais de 1€. Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans.

Contact : www.fetedesplantes-chatillonendiois.fr

Association Fleurs et Fontaines

une tendance imprévisible à parfois agresser ses congénères étrangers. Il est donc important qu'il reste sous le contrôle de son maître ! Les chiens de troupeau en dehors de leur utilisation doivent aussi être tenus sous contrôle.

Pour une bonne cohabitation, il est donc demandé à tous les propriétaires de chiens de veiller sur eux à l'extérieur et de les tenir en laisse si nécessaire.

Par ailleurs il est nécessaire de rappeler aussi que les déjections canines ne devraient pas souiller nos trottoirs : là aussi il s'agit simplement de civisme et de savoir vivre ; et là encore, cela dépend du maître !



Assemblée générale de l'ACSPADE du 26 juillet 2019

L'association, qui a pour objet de contribuer à la préservation du patrimoine architectural et naturel de l'ancien canton de Châtillon-en-Diois, fait traditionnellement précéder son assemblée générale d'une conférence publique d'intérêt général. Cette



année, Sylvaine Laborde-Castex journaliste au journal du Diois a présenté ses recherches sur l'histoire de la route départementale de Die à Grenoble dont elle a raconté les soubresauts dans deux numéros des Chroniques du Diois (n° 29 et 31).

Gens d'en haut et Gens d'en bas

Sylvaine Laborde-Castex a longuement évoqué la querelle qui opposa les "gens d'en haut" favorables au tracé de la route départementale dans la rue des Rostangs aux "gens d'en bas" qui défendaient l'idée soutenue par l'administration et imaginée par les ingénieurs des Pont-et-Chaussées en 1833 de traverser le village de Châtillon par le pont sur le Baïn (aujourd'hui appelé par les Châtillonnais pont des Capucines), puis par les jardins après avoir enjambé le ruisseau de Lagier. C'est finalement le projet qui sera retenu par le Conseil Départemental en 1855, non sans avoir déclenché passions et contestations dans ce tranquille bourg rural au milieu du XIX^e siècle. Le passage de cette route par le bas changea définitivement la physionomie du bourg médiéval qui se développa vers l'Est, avec la construction de nouveaux quartiers de part et d'autre de la route départementale. Cette dispute entre "gens d'en haut" et "gens d'en bas" laissa des traces profondes dans la vie des Châtillonnais tant

les querelles furent vives mais elle permit sans aucun doute de préserver le caractère patrimonial du village médiéval, ses viols, un patrimoine aujourd'hui tant apprécié des Diois et des touristes. Une quarantaine de personnes ont assisté à cette conférence.



Lors de l'Assemblée générale qui a suivi, Bruno Gastoud, président a évoqué les actions de l'association :

- L'aide pour la restauration de l'aqueduc du Draye, ouvrage du réseau d'arrosage du haut du Draye qui desservait les propriétés depuis la source de l'Adoux jusqu'au cimetière du haut,
- La contribution à la restauration du blason de Châtillon au Champ de foire, première station du parcours patrimonial,
- La souscription (sous l'égide de la Fondation du Patrimoine) pour la restauration des décors des façades de la mairie pour lesquels les donateurs ont versé l'importante somme de 9156€. Cette souscription reste active, les dons déductibles des impôts à hauteur de 66 %. Les bulletins de souscription sont disponibles en mairie ou au secrétariat de l'ACSPADE.
- Le soutien à la candidature de Châtillon au



classement parmi les plus beaux villages de France. Douze membres du comité de sélection ont été favorables, il en fallait 14 pour être labélisé. B.Gastoud a demandé aux adhérents s'ils sont favorables à relancer le dossier. Un intervenant a fait des réserves sur les risques d'un développement important de la fréquentation du village mais a été contesté par une intervenante qui a justifié l'intérêt de promouvoir le village.

-Avec la commune, la fondation du patrimoine et l'UDAP (Unité Départementale Architecture et Patrimoine) un montage financier a été mis en place pour mieux subventionner et défiscaliser les travaux de restauration de façades emblématiques. L'ACSPADE poursuit les investigations et invite les candidats à se manifester.

-Hubert Meffre qui gère le site internet de l'association, a invité les adhérents à lui envoyer des textes et des photos pour alimenter le site "pour qu'il soit à la hauteur de nos espérances". Pour la rédaction de textes concernant les anciennes personnalités de Châtillon, des candidats se sont engagés pour écrire au sujet de Georges Ladrey, Pierre Dévoluy, Alfred Courmes ; d'autres personnalités, Henri Kubnick, Yvette Dinville et d'autres, attendent des volontaires.

- Bernard Ravet et Sylvie Veye-Chareton ont évoqué leur contribution au travail de transmission conduit avec les enfants des écoles du RPI, notamment autour de la Grande Guerre ou encore les expositions lors des journées du Patrimoine. L'édition 2019 se prépare autour d'une visite de Châtillon.

-Bernard Ravet adjoint à la commune et représentant M. le maire, a fait le point sur le projet de réhabilitation de la mairie et du beffroi qui a pris du retard en raison des allers-retours avec les architectes et les Bâtiments de France sur la réfection de la toiture. Le permis de construire devrait bientôt être déposé.

En ce qui concerne les dons des filles de Lucien Reverdy, reproductions d'aquarelles ou sanguine, il est proposé, pour les valoriser au profit de l'ACSPADE de réaliser un calendrier perpétuel avec des reproductions.

Le bilan financier a ensuite été présenté par la trésorière Sylvie Veye-Chareton.

Les rapports, moral puis financier ont été votés à l'unanimité.

Les échanges se sont ensuite poursuivis, le verre à la main.

Bruno Gastoud, Président

16 août 2019 Projection-échanges sur les réintroductions d'espèces

La soirée est animée par Michel Morin, éco-garde du Parc Naturel Régional du Vercors et Bruno Cuerva garde de la réserve des Hauts Plateaux du Vercors.

En préambule, ils présentent le Parc et La Réserve Naturelle.

Le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) comprend 83 communes sur 206 800 ha.

Un Parc naturel régional est créé (ou reconduit) à l'initiative des Régions pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. L'objectif est de créer et développer des activités économiques et un modèle social durable tout en préservant les patrimoines naturel, culturel et paysager, les richesses et savoir-faire locaux.

À la différence d'un parc national, d'une réserve naturelle ou d'un site classé, un PNR ne dispose d'aucun pouvoir réglementaire. Les mesures de protection de la faune et de la flore, des eaux et des sols, des forêts et des paysages s'appliquant dans les PNR sont celles qui existent dans la réglementation

courante.

La Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors, sur 17 000 ha soit 8 % de la surface du PNRV.

C'est un territoire protégé créé à l'initiative de l'État et placé sous son autorité depuis le 27 février 1985. Ces réserves sont aujourd'hui au nombre de 154, réparties sur toute la France. Elles participent activement à la conservation du patrimoine naturel. Des gardes, fonctionnaires territoriaux avec pouvoir de police, s'occupent de leur surveillance sous l'autorité du Préfet.



Ensuite l'attention a été portée sur les programmes de réintroduction ou de renforcement d'espèces animales.

- Le bouquetin a été réintroduit en 1989 et 1990 sur le site d'Archiane, puis dans le Royans de 2000 à 2002. Une population viable de 500 bêtes est maintenant établie sur le Vercors.

- Le Vautour fauve a été réintroduit à partir de 1996. Les premières populations se sont d'abord installées dans les Baronnies. Aujourd'hui des couples reproducteurs sont installés dans le cirque d'Archiane.

- Le Gypaète barbu est réintroduit depuis 2010. L'objectif est de consolider la population alpine et de tenter d'obtenir que certains s'implantent dans le Vercors. Actuellement il y a encore plus de jeunes que d'adultes et le nombre total est encore faible.



Le dernier lâcher a été fait le 18 mai 2019 à proximité des Nonières et de

Bénévise (montagne de Tussac)

(voir Echo n°131 de juin 2019).

La discussion qui a suivi a été très intéressante, les 2 animateurs étant avant tout des hommes de terrain riches en expériences. Les questions nombreuses ont été posées sur le devenir des vautours réintroduits, leurs voyages. Les 2 intervenants ont montré l'équipement qui permet de positionner les oiseaux.

Le Parc représente un territoire dont l'identité se construit autour de la citadelle du Vercors. La réserve naturelle est le gage de la conservation de territoires naturels.

Gymnastique Volontaire du Haut-Diois

BIENTÔT LA RENTRÉE !

Les cours reprendront à partir du 16 septembre 2019.

Voici le planning de cette nouvelle saison :

* **ENTRETIEN EQUILIBRE :** Lundi 9h30/10h30 à Menglon
Mercredi 9h30/10h30 à Beaurières

* **GYM :** Mardi 9h/10h à Châtillon-en-Diois
Mercredi 18h30/19h30 à Menglon

* **GYM DOUCE :** Jeudi 10h30/11h30 à Luc-en-Diois
Vendredi 10h15/11h15 à Châtillon-en-Diois

* **MARCHE NORDIQUE :** Lundi 14h30/16h30 (lieux divers)

* **ZUMBA LIGHT :** Mardi 18h30/19h30 à Menglon
Jeudi 9h/10h à Châtillon-en-Diois

Prix de la cotisation annuelle (licence comprise) :

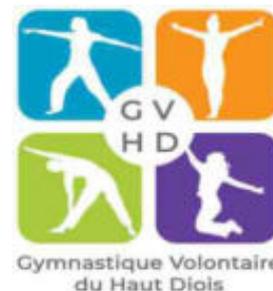
- 120€ (pour un cours par semaine)
 - 150€ (pour deux cours par semaine)
 - 180€ (pour 3 cours et plus par semaine)
- 2 séances d'essai sont offertes.

Nous serons présents aux forums des associations :

- **Vendredi 06 septembre** de 16h30 à 19h30, dépôt de locomotives, Esplanade de la Gare, à Châtillon-en-Diois
- **Samedi 07 septembre** de 10h à 12h, salle des Voconces à Luc-en-Diois.

N'hésitez pas à vous renseigner, à nous rejoindre !

Contacts : Régine 07.82.23.60.51, Monique 06.37.43.95.23,
Huguette 04.75.21.17.44, Nicole 06.89.65.99.93,
courriel : gvhautdiois@orange.fr



Foire à Tout du 15 août 2019

Belle journée et belle affluence pour ce déballage dans les rues et viols du bourg de Châtillon-en-Diois. Cet événement est organisé par l'association Art'Star. Certains ont pu faire des affaires tout en visitant le village médiéval. Alors que le festival Arts et Vigne est terminé, c'est une façon de continuer l'animation du village.



Et voilà ! Le 25^e Festival Arts et Vigne est terminé !

La grande équipe de bénévoles a déployé toute son énergie et ses compétences pour offrir encore un beau festival aux visiteurs et aux Châtillonnais : chacun d'entre eux a trouvé forcément un événement, un spectacle, un repas, une musique, un atelier, une dégustation, une création artistique, une exposition, un jeu ou tout simplement une ambiance, une atmosphère inoubliable pour lui plaire.

Il ne faut pas oublier les moins nombreux bénévoles qui ont imaginé, créé, organisé, depuis l'automne dernier, ce 25^e festival.

Cette année fut une belle réussite au niveau des entrées, des ventes, des visites. Le beau temps et la chaleur de l'été y ont aussi contribué, certainement !

Jean ODDOZ, écrivain profondément châtillois,

mis à l'honneur pendant cette semaine festivalière, a été particulièrement touché et ému par le fait que ses livres racontant Châtillon et ses habitants aient été choisis comme fil conducteur pour le thème 2019 et en particulier pour le spectacle des Cabanons.

Merci à vous tous, Châtillonnais, bénévoles, propriétaires des locaux d'expositions, artisans, commerçants, entrepreneurs, viticulteurs, vigneron, élus qui ont, une fois de plus, permis la belle réussite de ce 25^e Festival Arts et Vigne.

Et donnons-nous, dès aujourd'hui, rendez-vous pour la 26^e édition du Festival Arts et Vigne, du 02 au 09 août 2020 ! Rejoignez nous pour la préparer dès le mois de septembre !

Régine Oddoz

Présidente de l'Association Châtillon Arts et Vigne

Ci-dessous quelques photos "souvenirs" du festival





Le vin coule à la fontaine du Reviron



sous l'œil du Gypaète barbu



La nuit musicale aux torches

Les Tambours de Trans-Express



Est ampita



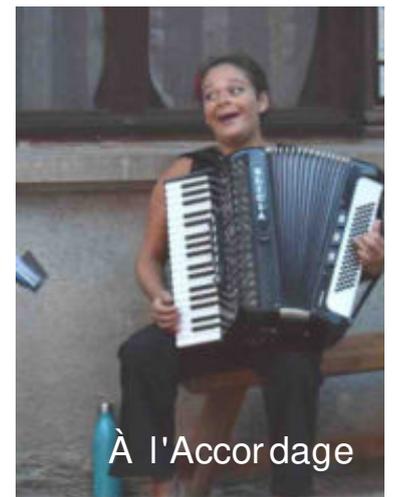
Tit i Funk



Hors des sentiers battus



La soirée Noct'en Bulles



À l'Accordage

Balade-lectures autour des Nonières



" D'un siècle à l'autre à Châtillon"
spectacle des Cabanons



Le repas dans les vignes a toujours
autant de succès !



Concert "Jour de fête"
à la maison St Jean



Chorale de
l'atelier de chant



Concert lyrique :
Bertand di Bettino



Bal de clôture
avec Yoopie Jazz Band



Et pour conclure, il ne faut pas oublier le Village Galerie qui est toute l'originalité du Festival Arts et Vigne. Cette année 66 artistes et artisans ont participé !

Enfin un grand merci à l'association Les Fruits de la Vie, à l'équipe des fêlés pour la représentation théâtrale du mardi. et à la Commune St Marcel.

A tous, à l'année prochaine !

Announce : Le 22 septembre Marché d'automne

C'est la ronde des marchés et voici, déjà, celui de l'automne !

Souhaitons aux organisateurs du beau temps et des couleurs automnales comme celle de cet extrait du tableau "L'Automne" de Mucha.



Announce de la Bibliothèque municipale :

La bibliothèque municipale de Châtillon reprend ses horaires d'hiver à partir du 1^{er} septembre : elle est ouverte au public :

- mardi et mercredi de 16h à 18h
- vendredi et dimanche de 10h30 à 12h.

Le jeudi à partir de 15h, lecture et prêt de livres à la maison St Jean

Les enfants de l'école seront reçus en dehors de ces horaires.

Les bénévoles vous espèrent nombreux !

Bibliothèque municipale
Mairie, 1^{er} étage, 26410 Chatillon en Diois

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD